



BS .21-03-2021-AF

NAO 2021 : ouverture des Négos

18 mars 2021

Ces Négociations Annuelles Obligatoires auraient dû débuter en novembre mais la direction a préféré les repousser.

Pour rappel, le SNPNC/FO participe à ces négociations qui se déroulent en central. Y sont convoquées les Organisations Syndicales Représentatives DANS L'ENTREPRISE et non pas celles représentatives dans le seul périmètre «Opérations Aériennes». La direction place le contexte en ces termes : « Il s'avère que les modérations salariales annoncées l'année dernière avec les Prêts Garantis par l'état (PGE) ne sont plus suffisantes au vu des perspectives de l'année 2021.

La situation économique est très compliquée à court terme, il faut s'attendre à un trou dans la trésorerie en fin d'année 2021 malgré la recapitalisation qui ne solutionnera pas ces problèmes de trésorerie.»



Présentation des Chiffres

Le Résultat d'Exploitation est en baisse de 3,4 Milliards, le Résultat Net est de -5,5 Milliards d'euros.

La consommation de cash a été de plus de 4 Milliards d'euros en 2020 compensés par les 7 Milliards d'aides de l'Etat français.

400 Millions de trésorerie sont consommés chaque mois depuis mi-mars.

Le Chiffre d'Affaire est inférieur de 60% à celui de l'an dernier. L'activité Cargo a permis de limiter les pertes avec + 66% d'activité.

Les coûts opérationnels sont en baisse de 40%, la masse salariale à -31% grâce à l'Activité Partielle suivie de l'APLD.

Le report des cotisations sociales sur 2022 permet de préserver la trésorerie en 2021. La recapitalisation viendrait renforcer les fonds propres d'AF.

Synthèse des données statistiques

25 270 PS : baisse de 3% des effectifs - effet de l'AP* sur la masse salariale : -25,83% comparé à l'année 2019

12 641 PNC : baisse de 9% des effectifs - effet de l'AP sur la masse salariale : -41,71% comparé à l'année 2019.

3 410 PNT : baisse de 10% des effectifs - effet de l'AP sur la masse salariale : -28,36% comparé à l'année 2019.

L'inflation a été de 0,2% selon l'indice INSEE.

[AP* = Activité Partielle]

Mesures envisagées

PFA : la Direction souhaite l'intégrer dans le salaire de référence APLD [Activité Partielle de Longue Durée].

Conséquence pour le salarié : perte de 16% de la PFA horaire, l'entreprise gagnerait sur l'exonération de charges de cette PFA qui serait elle-même payée en APLD.

Cette mesure nécessiterait de réviser la Convention d'entreprise PS, l'Accord Collectif PNC, la Convention d'Entreprise Pilotes.

Il manque des chiffres qui permettraient de mesurer l'impact de l'intégration de la PFA dans le salaire de référence en fonction du taux d'AP du salarié. Seul exemple cité : -5% pour un salarié qui serait à un taux d'AP de 30%. Ces mesures seraient ou pas pérennes, leur durée fait aussi l'objet de ces négociations.

Réduction des jours de Majoration CA :

PS : 3 jours de CCA

PN : 4 jours en fonction du régime choisi [lié au positionnement des congés]

La direction veut supprimer 3 jours pour toutes les populations.

Quel gain économique pour l'entreprise représenteraient ces 2 mesures ? Nous attendons la réponse...

Pour vos élus SNPNC-FO, la Prime Uniforme Annuelle versée en juin doit être maintenue en l'état. C'est une vraie bouffée d'oxygène pour beaucoup d'entre nous, pour les plus petits salaires en particulier.

Il est clairement affirmé que l'enjeu de ces NAO est d'envoyer un message à l'extérieur de dialogue social et de continuité des mesures économiques au travers de la signature d'un accord.

Pour autant, pour le SNPNC-FO, la signature d'un accord est soumise à ce qu'il soit équilibré et protecteur. Notre rôle n'est pas de jouer les agents de communication de l'entreprise à l'extérieur. La prochaine réunion est fixée au 6 avril avec un objectif de fin de négociations à fin avril...